



**BULLETIN D'ADHESION CREUTZWALD PLONGEE
SAISON 2018 / 2019**

Dossier complet à rendre pour la troisième séance d'entraînement du club.



Réservé secrétariat :

N° Licence :

N° badge :

Chèque N° :

Dossier complet :

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le : ___ / ___ / _____ A : _____

Adresse du domicile : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél fixe : _____ Tél mobile : _____

Adresse mail : _____ Profession : _____

Niveau de plongée : _____

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom : _____ Prénom : _____

Lien de parenté : _____

Tél fixe : _____ Tél mobile : _____

Avez-vous une interdiction de pratiquer la plongée sous-marine ? : Oui Non

Avez-vous une contre-indication à pratiquer les séances d'entraînement piscine ?

(si oui laquelle?) : _____

Visite médicale valable jusqu'au : ___ / ___ / _____

- Cotisation Section Ado-Adulte 125 € à partir du 2^{ème} membre de la même famille 115 €
- Cotisation Section Ado-Adulte pour les 14 à 16 ans ou lycéens ou étudiants 110 €
- Cotisation Plongée «Jeunes» (10 à 13ans) 85 € à partir du 2^{ème} membre « jeune » de la même famille 75 €
- Cotisation Entraînement libre sans scaphandre 100 € à partir du 2^{ème} membre de la même famille 75 €
- Cotisation membre du comité ou cadre actif 75 €

Si passage d'un niveau de plongée :

60 € à l'inscription pour passage N1, N2**, N3, N4 ou Initiateur (hors frais spécifiques)

**** N1 validé par au moins 4 plongées en milieu naturel**

Nitrox base(PN) 40 € Nitrox confirmé(PNC) 85 €

Revue SUBAQUA (abonnement lié à la licence) : 6 Numéros (1 an) 26 € 12 Numéros (2 ans) 49 €

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE (Optionnelle, voir infos ci-jointes)

LOISIR 1 : 20 € <input type="checkbox"/>	LOISIR 2 : 25 € <input type="checkbox"/>	LOISIR 3 : 42 € <input type="checkbox"/>	Piscine : 11 € <input type="checkbox"/>
LOISIR 1 TOP : 39 € <input type="checkbox"/>	LOISIR 2 TOP : 50 € <input type="checkbox"/>	LOISIR 3 TOP : 83 € <input type="checkbox"/>	

Votre signature au bas de ce bulletin d'adhésion vaut pour autorisation pour le responsable de prendre toutes les mesures nécessaires (appeler les pompiers et/ou le médecin, transport à l'hôpital, anesthésie, intervention médicale et chirurgicale etc.) en cas d'accident pouvant survenir au cours d'un entraînement, d'une plongée ou d'une manifestation organisée par le club.

Le signataire s'engage à prendre en charge l'intégralité des frais et dommages consécutifs.

Total adhésion € :

Le signataire a pris connaissance des dispositions relatives à l'accès aux données et au droit à l'image (voir page 2).

Fait à _____, le ___ / ___ / _____ Signature : _____

Informations concernant l'accès aux données et au droit à l'image :

Le club diffuse sur son site internet (www.creutzwald-plongee.fr) dans la partie privée (accessible uniquement aux membres) les informations suivantes concernant chaque membre : Photo d'identité, Nom, Prénom, Ville et Niveau(x) de plongée.

Concernant la publication des numéros de téléphones (fixe et mobile), c'est le membre qui choisit dans sa session « Mon profil » s'ils seront diffusés (partie privée) ou non aux autres membres du club (voir rubrique « FAQ » sur le site).

Le membre dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent (articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978). Pour exercer ces droits, il lui suffit d'en faire part par écrit au président.

Droit à l'image, futurs : photos des membres, reportages, articles de presse ou films vidéo (entraînements, sorties, manifestations) :

Si le membre ne souhaite pas y figurer, il lui suffit d'en faire part par écrit au président.

Si le membre est mineur, ses droits seront exercés par ses parents ou tuteurs.

Pour les membres mineurs

Autorisation Parentale

Je soussigné(e) (NOM, Prénom) :

agissant en qualité de père , mère , tuteur légal

autorise mon enfant (NOM, Prénom) :

à pratiquer la plongée sous-marine au sein du Club « Creutzwald Plongée » sachant que :

- plongée « Jeunes » (10 à 13 ans) : les cours de pratique ont lieu les vendredis de 18H30 à 20H00
- ado / adultes : les cours de pratique ont lieu les mardis de 19H30 à 22H00 et les vendredis de 19H30 à 21H00

et dégage les encadrants du club « Creutzwald Plongée » de toute responsabilité en cas d'absence de l'enfant aux entraînements officiels du club et en cas de non respect des horaires du club.

En cas d'activité en dehors du stade nautique, la présence d'un parent ou tuteur est obligatoire.

L'enfant est autorisé à rentrer seul au domicile OUI NON

si « NON », les parents devront venir chercher leur enfant dans le hall de la piscine.

Commentaires des représentants légaux :

Fait à _____, le ___ / ___ / _____

« Lu et approuvé »
Signature :